

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT
(directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions (profil proposé)

Directeur des affaires médicales

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Classe normale ou hors classe)

2,7

Centre hospitalier (ou direction commune) : CHU de Poitiers

Adresse : 2 rue de la Milétrie – CS 50977 – 86021 POITIERS Cedex

Personne à contacter :

Madame Anne COSTA, Directrice Générale, dg@chu-poitiers.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le CHU de Poitiers est le 2^{ème} CHU de Nouvelle-Aquitaine et l'hôpital universitaire de recours pour l'ex Région Poitou-Charentes. Il assure également les soins de premier niveau pour l'ensemble du département de la Vienne, réparti sur 5 sites : site principal de Poitiers, et sites de Châtelleraut, Loudun, Lusignan et Montmorillon. Cette répartition est issue de fusions successives avec les établissements du département entre 2013 et 2021.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

2 651 lits et places dont 804 en hébergement EHPAD/USLD.

Budget principal de 755 millions d'€ à l'EPRD 2021.

3 sites d'urgences, 1 site disposant de Centre de Soins Non Programmés H24, deux sites MCO, trois sites médecine/chirurgie.

Le CHU de Poitiers assure une **mission de proximité** avec une offre de soins complète en médecine-chirurgie-obstétrique sur l'ensemble du département de la Vienne et une **mission d'appel régional et de recours** pour les 436 000 habitants de la Vienne et les 1,8 million d'habitants du Poitou-Charentes.

Près de 9 000 professionnels concourent à cette offre de soins (1 990 personnels médicaux).

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Le directeur des affaires médicales sera positionné physiquement sur le site de Poitiers.

Il travaille au sein d'une équipe de 10 personnes.

☛ Liaisons hiérarchiques :

La Directrice générale

☛ Liaisons fonctionnelles :

Équipe de la DAM - ARS – Doyen – PCME et membres de la CME – équipe de la DAF - Représentants des internes - Chefs de pôles et chefs de services – MESRI – directeurs de site – Direction de la Coopération

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Sous l'autorité du directeur général, le directeur de affaires médicales conçoit, met en œuvre et évalue la politique des ressources humaines médicales de l'établissement (personnels, formation, budgets) en cohérence avec le projet d'établissement et en collaboration avec le président de la commission médicale d'établissement et les responsables de pôle d'activité.

Les activités principales

Stratégie :

- Participe à l'élaboration du projet médical d'établissement
- Définit les politiques de GPEC du personnel médical, en tenant compte notamment de la démographie des personnels médicaux et du projet médical
- Définit avec le président de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), la politique de développement professionnel continu du personnel médical.

Coordination :

- Coordonne avec le président de la CME et le directeur général, le dispositif de permanence des soins de l'établissement et prépare la COPS.
- Prépare les séances de la CME avec son président, y participe et en assure le suivi
- Prépare la commission d'activité libérale (CAL) et les contrats d'activité libérale
- Assure le recrutement du personnel médical et met en place le plan d'attractivité
- Relation Université – CHU
- Assure l'accueil et le suivi des internes du CHU en lien avec l'ARS et le doyen

Opérationnel :

- Encadre les équipes de la direction des affaires médicales
- Pilote la masse salariale par la construction et la mise à jour d'outils permettant d'assurer le suivi quantitatif des emplois budgétés dans l'établissement pour une gestion optimale des effectifs
- Prépare l'élaboration et suit l'état des prévisions de recettes et de dépense (EPRD) pour la partie qui le concerne
- Met en place les outils de la mobilité et de la gestion des carrières du personnel médical en lien avec le centre national de gestion (CNG)
- Conseille les responsables de pôles et les directeurs référents de pôle sur la mise en œuvre des moyens humains en adéquation avec les exigences des missions de l'établissement (recrutement, qualification des postes, formations...)
- Participe à la mise en œuvre de la politique de déconcentration du CHU de Poitiers avec l'équipe de direction, le directoire et le trio de pôle
- Assure la veille réglementaire statuts-carrière-nouveaux statuts médicaux

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

Une expérience similaire dans une direction des affaires médicales serait appréciée.

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Connaissances des statuts médicaux et de la réglementation
- Culture et intérêt pour les techniques médicales et leurs évolutions
- Aptitudes relationnelles
- Capacité à animer et encadrer une équipe
- Être force de proposition
- Reportings à la DG
- Capacité à développer un réseau professionnel

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

Participation aux gardes de direction sur le périmètre tout CHU (5 sites)

Logement sur site ou indemnité compensatrice